

#PRÉVENTION Piégeage nids de frelons asiatiques

En cette période de l'année, les arbres ont perdu leurs feuillages, laissant apparaître d'éventuels nids de frelons asiatiques. C'est le moment de les signaler aux services de la commune afin de procéder au piégeage des nids.



En effet, au mois de novembre le nid laisse partir jusqu'à 400 mères fondatrices fécondées qui vont hiberner, très souvent, à proximité du nid de départ. A ce moment-là, l'enlèvement et même le traitement des nids est inutile. Le nid se détruit progressivement au mois de décembre et il n'y a plus de colonies pendant l'hiver. Ces fondatrices ressortiront au mois de mars pour fonder une nouvelle colonie.

Le piégeage des nids est ainsi très efficace aux mois de mars et avril car il permet de piéger les mères fondatrices. Celui-ci doit donc être fait près des bâtiments où s'installent les nids primaires.

N'hésitez pas à vous rapprocher des services techniques pour communiquer chaque nid que vous êtes susceptible de repérer sur la commune avant le début du printemps. Un premier recensement pourra ainsi être fait.

Contact

Services techniques:

Tel: 01 60 59 18 00

techniques@ville-boisleroi.fr